

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POUDRES DE SÛRETÉ (Explosifs Favier)

FORMATIONS

Société française des poudres de sûreté
Société anonyme au capital de 1.200.000 francs
Siège, 62, rue de Provence, Paris.
(Cote de la Bourse et de la banque, 23 mars 1891)

Cette société a pour objet : l'exploitation en France, dans les colonies françaises, et éventuellement dans tous autres pays, de tous les brevets relatifs aux explosifs Favier. La Société pourra également entreprendre la fabrication des produits qui lui seront nécessaires, acquérir et exploiter tous brevets, s'intéresser directement ou indirectement dans toutes sociétés, industries, opérations commerciales ou autres se rattachant d'une manière quelconque à l'objet principal ci-dessus indiqué :

Le fonds social est divisé en 3.400 actions de 500 francs chacune.

Sur ces actions, 1.400, entièrement libérées, sont attribuées aux apporteurs.

Ont été nommés administrateurs pour six ans :

MM. le comte Jacques-Auguste d'Ayguésvives ¹, demeurant à Paris, rue Royale, 11 ;

le baron Jules Bacot de Romand ², demeurant à Paris, rue François-I^{er}, 21 ;

Louis Barthélemy ³, demeurant à Paris, quai Voltaire, 25 ;

Le comte Lionel de Bondy ⁴, demeurant à Paris, rue Montalivet, 7

Achille Defrance ⁵, demeurant à Neuilly (Seine), boulevard Bineau, 58 bis ;

[baron] Léon Janssen [dir. SGB], demeurant à Bruxelles, rue des Douze-Apôtres, 28 ;

¹ Jacques d'Ayguésvives (Toulouse, 25 mai 1829-Fonbeuzard, 16 octobre 1901), député de la Haute-Garonne (1863-1870, 1876-1878). Déjà rencontré comme administrateur des Gisements d'or de Saint-Élie (Guyane) :

www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Saint-Elie_Gisements_d'or.pdf

² Jules Dieudonné Bacot de Romand (Tours, 11 déc. 1821-Paris VIII^e, 10 mai 1916) : fis d'un préfet et député de l'Indre-et-Loire sous la Restauration. Marié à Juliette de Bourqueney. Il fut mêlé à des affaires obscures comme la Caisse Lemaire (1884), la Banque de l'épargne nationale (1895)(non-lieu), la Société des clôtures et plantations pour chemins de fer...Beau-père de Léon Bertier de Sauvigny (ci-dessous).

³ Louis Barthélemy (1855-1923) : ingénieur, successeur en 1908 de Gustave Canet à la présidence. Voir encadré ci-dessous.

⁴ Pierre Camille *Lionel* Taillepiéd de Bondy (Paris, 5 mars 1836-février 1917) : fils de François Marie Taillepiéd, vicomte de Bondy, préfet de l'Yonne, auditeur au Conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Esther Louise Félicité Seillière, de la famille des fournisseurs militaires, banquiers et associés de Schneider. Marié avec Mathilde Le Vasseur. Dont Agathe (M^{me} Stanislas de la Rochethulon). Membre du conseil de surveillance de la maison Schneider et Cie (ca 1882-1900), président des Chantiers et ateliers de la Gironde (1882), administrateur de la Société française du gaz universel (1884), fondateur de la Compagnie des mines de Magnac (Cantal)(1891), administrateur de la Société des mines et usines de cuivre de Vigsnaës (Norvège), de la Société des mines d'Osor (siège à Londres, exploitation dans la province espagnole de Gérone)(mars 1899), du Comptoir de Djibouti (juin 1899), du Trust français (holding de valeurs minières sud-africaines)...

⁵ Achille Defrance (Saint-Julien-lès-Metz, 11 mars 1834-Neuilly, 2 août 1896) : ingénieur civil, collaborateur de Lionel de Bondy aux Chantiers et ateliers de la Gironde, à la Société de Vigsnaës et au Comptoir de Djibouti.

André Olivier ⁶, demeurant à Paris, 10, rue Saint-Augustin,
Et commissaires pour la vérification des comptes du premier exercice :
MM. Louis Rossel, demeurant à Paris, 19, rue des Moines ;
Manuel de Thomassa, demeurant à Paris, rue du Mont Thabor, 21.
Acte déposé chez M^e Feron, notaire à Melun (S.-et-M.), et, publié dans *La Loi* du 20
mars 1891.

Nécrologie
(*Le Journal des débats*, 8 novembre 1895)

On annonce la mort :
De M. Olivier, avocat à la Cour d'appel, décédé à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de
cinquante quatre ans.

SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 9 avril 1896)

Les actionnaires de la Société des poudres de sûreté ont tenu le 16 mars leur
assemblée générale ordinaire. Après avoir entendu la lecture des rapports du conseil et
du commissaire, ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1895 tels qu'ils leur étaient
présentés et fixé le dividende y afférent à 25 francs par action, payable à partir du 9
avril courant.

Société française des Poudres de sûreté
Appel de fonds
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 21 septembre 1897)

Les actionnaires de la Société française des Poudres de sûreté, société anonyme, dont
le siège est à Paris, rue de Provence, 62, sont informés que le conseil a décidé l'appel du
4^e quart de la souscription, et que le dernier délai de versement est fixé au 31 décembre
prochain. — *Affiches parisiennes*, 21/9/1897.

SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ
Augmentation du capital et modifications des statuts
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 14 juin 1898)

I. Aux termes d'une délibération en date du vingt-quatre mars mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit, dont une copie est annexée à la minute d'un acte reçu par M^e Feron,
notaire à Melun, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, l'assemblée générale
extraordinaire des actionnaires de la Société française des Poudres de sûreté, société
anonyme, dont le siège est à Paris, 62, rue de Provence, a décidé :

⁶ André Olivier (Pont-Audemer, 1840-Neuilly, 7 nov. 1895) : fils de Gustave Fulgence Olivier, avocat.
Marié à Anne-Marie Moreau. Quatre fils et une fille, Élisabeth, mariée à Maurice Bouts (ci-dessous).
Avocat et gérant d'immeubles à Neuilly.

Que le capital de cette société, qui était alors de un million deux cent mille francs, serait augmenté de quatre cent mille francs par l'émission, au pair, de huit cents actions de cinq cents francs chacune, et que, ce capital serait porté à un million six cent mille francs.

Par suite de la souscription des 800 actions nouvelles, sur lesquelles le quart été versé sur chaque action, soit 125 fr. ou cent mille francs pour les 800 actions souscrites; les deux premiers alinéas de l'article 13 des statuts ont été modifiés comme suit :

« Le fonds social, primitivement fixé à la somme de un million deux cent mille francs, a été porté, par décision des assemblées générales des vingt-quatre mars et seize mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à la somme de un million six cent mille francs, divisée en trois mille deux cents actions de cinq cents francs chacune ;

« Sur ces actions, quatorze cents, entièrement libérées, ont été souscrites en espèces au moment de la constitution de la société, et huit cents ont été également souscrites ensuite de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. — *Affiches parisiennes*, 12/6/1898.

1899 (mars) : création du COMPTOIR DE DJIBOUTI
www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Comptoir_de_Djibouti.pdf

SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 avril 1899)

L'assemblée de la Société des Poudres de sûreté s'est réunie le 29 mars. Elle a voté un dividende de 20 fr. nets par action, payables depuis le 4 avril et décidé qu'une somme de 141.067 fr. serait consacrée aux amortissements. Le solde du bénéfice, soit 53.822 fr. a été reporté à nouveau.

Malgré les résultats très favorables de l'exercice 1898, le dividende est en diminution de 5 fr. par rapport au dividende de l'exercice précédent, le conseil ayant demandé de réduire le dividende habituel afin de doter plus largement les réserves et les amortissements.

Répartition de liquidation
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 12 avril 1901)

Les liquidateurs de la Société anonyme Austro-Hongroise des Nitramites informent les actionnaires qu'une seconde et dernière répartition de 1 fr. par action sera effectuée, contre la présentation des titres, à partir du 28 mars 1901. Les paiements auront lieu et les actions seront estampillées aux adresses suivantes : à Bruxelles, au siège de la Société Les Explosifs Favier* ; à Paris, au siège de la Société française des Poudres de sûreté, rue de Provence, 62. — *Affiches Parisiennes*, 27/3/1901.

Jean Baptiste *Gustave* Adolphe CANET, président

Né le 9 septembre 1846 à Belfort.

Marié à Marie Stéphanie Joséphine Pauline Dupasquier. Dont Paul (1876-1938) et Albert (1878-1930).

Ingénieur ECP.

Il débute dans les chemins de fer, puis se spécialise dans le matériel d'artillerie, apportant divers perfectionnements aux canons et à la poudre, d'abord aux Ateliers Vavasseur et Cie (1872), puis aux Forges et chantiers de la Méditerranée, dont il créa en 1881 la section artillerie, enfin chez Schneider en 1897.

En outre, représentant des créanciers (1893), puis administrateur du Comptoir Lyon-Alemand,

fondateur de la Société des Voiturettes automobiles (fév. 1897),

président de la Société des munitions d'artillerie (usine à Issy-les-Moulineaux) et administrateur du Crédit foncier de France (1907)

Commandeur de la Légion d'honneur du 13 jan. 1907.

Décédé en sa propriété de Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), le 8 octobre 1908.

INSTANTANÉ

M. L. BARTHELEMY

(*La Nation*, 1^{er} juillet 1901)

Administrateur-directeur de la Société française des Poudres de sûreté dont nous avons déjà eu l'occasion de constater, en 1898, les incessants progrès.

Figure bien connue à Paris et très sympathique à tous dans le monde financier.

Aussi modeste qu'affable, M. Barthélemy est un mauvais modèle pour le portraitiste.

Tâchons, cependant, de prendre un rapide instantané au passage, pour ainsi dire, et sans qu'il aperçoive l'appareil.

Le voici précisément qui se rend aux bureaux de la banque, rue de Provence.

La démarche est vive et alerte. Le visage aux traits minces et réguliers souligne pur des yeux d'intelligence aiguë, aux coins indulgents, le geste lent et arrondi comme pour tourner les difficultés, le parler à mi-voix et courtois des hommes du dix-septième siècle donnent, chez M. Barthélemy une impression de résistance tranquille, d'habile diplomatie et de grande expérience des choses financières.

Les lecteurs de la *Nation* se rappellent que la Société française des Poudres de sûreté est née au printemps de 1891, et que, depuis, elle n'a cessé de prospérer.

Son capital actuel est depuis 1898 de un million six cent mille francs, et ses actions très recherchées.

Les hommes qui composent son conseil d'administration sont loin d'être les premiers venus ; citons au hasard de la plume : M. le comte d'Ayguessives, administrateur des

gisements d'or de Saint-Élie, MM. Vandermeulen, Bouvard ⁷, le baron de Romand, etc., etc.

Esprit souple et avisé, n'abandonnant rien au hasard de ce qu'il peut lui enlever par calcul ou par prévoyance, connaissant à merveille son Paris industriel et tout ce qui concerne la fabrication des produits chimiques et des mélanges explosifs, administrateur méthodique, M. Barthélemy a rendu de réels et précieux services à la Société de la rue de Provence.

Très parisien, causeur séduisant, ayant des lettres, comme on disait au temps de Lavoisier, d'humeur toujours égale, il ne « détonne » jamais, et ses manières courtoises autant que son affabilité lui ont conquis d'unanimes amitiés dans la presse.

Ernest Jungle.

(Reproduction interdite.)

Société française des Poudres de sûreté
Réduction du capital
(Cote de la Bourse et de la banque, 13 avril 1904)

D'un acte reçu par Me Féron, notaire à Melun, le 30 mars 1904, il résulte que le capital de cette société a été réduit de 800.000 francs à 645.000 fr. par la réduction du taux nominal des actions de 250 fr. à 200 fr. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. — *Journal spécial des sociétés françaises par action*, 10 avril 1904.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} janvier 1905-18 juillet 1906)

EXPLOSIFS FAVIER
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POUDRES DE SURETÉ
Seul concessionnaire pour la vente :
ALCIDE BLETON — HAIPHONG

EXPLOSIFS FAVIER
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POUDRES DE SURETÉ
Seul concessionnaire pour la vente :
ALCIDE BLETON — Haïphong

⁷ Paul Marie Léonard Bouvard (Auxerre, 21 janvier 1835-Paris VIII^e, 6 oct. 1907) : ingénieur E.C.P., mécanicien. Il fait carrière chez Schneider au Creusot, puis devient président des Mines de Joltaïa Ryeka, administrateur des Aciéries de Makeevka (1903), président de la Huelva Copper and Sulphur Mines, administrateur de la Minas Geraes Goldfields Ltd.

Louis BARTHÉLÉMY, président

Né à Corbeil (Seine-et-Oise), le 31 janvier 1855.

Fils de Jules Étienne Barthélémy, géomètre, et de Louise Olympe Vatier.

Marié à Paris IX^e, le 26 mai 1891 avec Caroline Louise Drouard, née à Paris, le 24 nov. 1862, fille de Théophile Drouard, négociant, et d'Adrienne Alexandrine Blot. Témoins : Lionel de Bondy ; Eugène Warin, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'honneur, beau-frère de l'épouse ; Émile Louis Blot, ingénieur des poudres, oncle de l'épouse ; Anthelme François Sivori, ingénieur des poudres, chevalier de la Légion d'honneur. Dont : Jean.

Associé dans la Compagnie des Mines de Magnac (Cantal)(1891),
administrateur délégué, puis président délégué de l'Union agricole d'Afrique à Saint-Denis-du-Sig (Algérie),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Union_agricole_d'Afrique.pdf

administrateur de la Société des mines d'Osor (siège à Londres, exploitation dans la province espagnole de Gérone)(mars 1899), puis de la Société nouvelle des mines d'Osor, à Paris (1915),

Administrateur délégué du Comptoir de Djibouti (juin 1899),

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Comptoir_de_Djibouti.pdf

permissionnaire minier en Côte d'Ivoire (déc. 1901),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Ruee_vers_or_ivoirien.pdf

administrateur de Farine Parat et Produits alimentaires (1908),

de la Société française des mines d'or de Laposbanya, en Transylvanie (1909),

de la Société nationale tonnelière (1919) et de sa suite, la Société nationale du Cameroun,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Nationale_du_Cameroun.pdf

de la Société des Calcaires purs (avril 1919),

de la Société marocaine d'explosifs,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Marocaine_d_explosifs.pdf

du Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc,

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_mines_Maroc.pdf

président des Ateliers Legrand et Seguin à Boulogne-sur-Seine : garage automobile.

Membre de la Société des ingénieurs civils de France.

Chevalier du mérite agricole (*JORF*, 9 janvier 1898).

Officier de l'Instruction publique (*JORF*, 3 mars 1922).

NÉCROLOGIE

Paul Bouvard

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 octobre 1907)

Nous apprenons le décès de M. Paul Bouvard, ancien ingénieur en chef aux Usines du Creusot, président de la Société Huelva Copper and Sulphur, administrateur des Acieries de Makeevka et de la Société française des Poudres de sûreté, chevalier de la Légion d'honneur.

Société française des Poudres de sûreté

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1911

(L'Infirmation financière, économique et politique, 6 avril 1911)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs les actionnaires,

Bien que les quantités d'explosif Favier vendues pendant l'exercice écoulé soient en sensible augmentation sur celles vendues pendant l'année précédente, les bénéfices ont subi une notable diminution par suite des conditions de plus en plus défavorables du marché des explosifs. Cette situation nous oblige à vous proposer un dividende inférieur à celui des deux dernières années, sans que, malgré cette réduction de dividende, nous puissions vous demander d'augmenter le « Fonds de prévoyance ».

Comme d'habitude, la somme que vous avez attribuée l'an dernier à nos réserves a été employée en valeurs de tout repos et ces placements ont augmenté de 96.88 fr. 55 le chiffre du portefeuille, en tenant compte de la dépréciation qui existait, au 31 décembre, sur l'ensemble des valeurs de placement.

Le bénéfice total de l'exercice, comprenant le bénéfice sur la vente des poudres, les bénéfices accessoires et le revenu du Portefeuille, s'élève à 228.168 10 en diminution de 89.545 fr. 10 sur l'année précédente.

Le prélèvement pour la réserve statutaire étant de 11.108 40

il reste un solde disponible de 211.059 70

auquel vient s'ajouter le solde de l'exercice 1909

Vous avez donc à statuer sur l'emploi d'une somme de 224.00 55

que votre conseil vous propose de répartir de la façon suivante :

1° Somme nécessaire pour servir aux actionnaires un dividende de 51 fr. 5% par action nominative, soit 50 francs nets par action au porteur 195.120 00

cette somme comprenant, en outre des impôts, la part de bénéfices attribuée au conseil par l'article 50 des statuts.

2° Solde à reporter 28.881 95

Total 294.002 55

L'administrateur dont le mandat arrive cette année à expiration est M. Léon de Bertier de Sauvigny⁸, dont nous vous proposons la réélection.

Enfin, vous aurez, comme chaque année, à désigner votre commissaire et son suppléant et à fixer sa rémunération.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1910

ACTIF	
Constructions, matériel et mobilier	Mémoire
Terrains	90.000 00
Espèces disponibles	523.582 60
Portefeuille	851.921 75
Marchandises en magasin	193.689 70
Effets à recevoir	46.808 26
Débiteurs divers	320.848 15
Cautionnements divers	5.319 00

⁸ Léon de Bertier de Sauvigny (1862-1942) : gendre de Jules Bacot de Bonand (ci-dessus). Représentant des Poudres de sûreté au Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_mines_Maroc.pdf

	2.082.164 45
PASSIF	
Capital :	
Statutaire : 1.600.000	
Amorti : 960.000	
Reste à amortir	640.000 00
Réserve statutaire	171.64 75
Fonds de prévoyance	700.000 00
Dividendes non réclamés	640 00
Créanciers divers	284.568 75
Profits et pertes	235.110 95
	<u>2.092.164 45</u>

LES RÉOLUTIONS

1. L'assemblée, après avoir entendu les explications du conseil et le rapport du commissaire, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 1910 tels qu'ils sont présentés par le conseil.

2. L'assemblée décide qu'une somme de 196.120 fr. 60 sera prélevée sur les bénéfices pour servir aux actionnaires un dividende de 51 fr. 5 par action nominative ou de 50 francs nets par action au porteur, cette somme comprenant la part de bénéfice attribuée au conseil par l'article 50 des statuts, et que le solde, soit 28.881 fr. 95, sera reporté à nouveau.

3. L'assemblée nomme administrateur M. Léon de Bertier de Sauvigny, dans les termes de l'article 24 des statuts.

4. L'assemblée nomme M. Victor Villemin pour remplir les fonctions de commissaire pour l'exercice 1911 et désigne M. Paul Canet ⁹ pour le remplacer en cas d'empêchement.

La rémunération du commissaire reste fixée à 800 fr.

5. L'assemblée renouvelle en tant que de besoin les autorisations précédemment données en ce qui concerne les transactions faites ou à faire avec les sociétés qui ont avec la Société française des Poudres de sûreté des administrateurs communs.

LOUIS BARTHÉLEMY
(*L'Estafette*, 23 avril 1912)

C'est un nom très estimé et aussi répandu dans le monde brillant de nos ingénieurs que dans le monde tout court.

Sociétaire titulaire de la Société des ingénieurs civils de France depuis l'année 1905, il fut membre de la 5^e section du Comité de cette puissante et nombreuse corporation en

⁹ Paul-Adolphe Canet (Londres, 20 juin 1876-Versailles, 5 juillet 1938) : fils de Gustave Canet (ci-dessus). Marié à Paris, en 1898, avec Annita de Mattos-Vieira. Dont un enfant. Divorcé en 1913. Remarié avec Thérèse Lioret. Dont Lucette (1921-2009) et Maurice (1923-2011). Ingénieur E. C. P. et E. S. E. Commissaire des comptes, puis administrateur des Poudres de sûreté, administrateur de La Construction Industrielle et Immobilière G. Cortot et R. Thormeyer et Cie (1922), des Automobiles Hurtu (liquidation en 1935)... Sports : tir à l'arc. Décédé dans un accident de la route.

1911 et sut, en cette qualité, donner à ses pairs des preuves tangibles de dévouement aux nombreux intérêts de la masse.

Ingénieur-chimiste, M. Louis Barthélemy est aussi le distingué président de la Société française des poudres de sûreté à laquelle il voulut fournir une impulsion vigoureuse, déployant chaque jour l'effort énergique par une méthode de travail très personnelle qui, en cette spécialité si délicate des poudres de sûreté, ne laisse aucune prise au moindre aléa.

Membre du Comité français des Expositions à l'étranger, l'honorable ingénieur est déjà un vétéran des récompenses dans le palmarès des grandes exhibitions internationales, où ses services dans la classe 63 de la section française (exploitation des mines, minières et carrières) lui valurent deux médailles d'or, à Paris en 1900. puis à Hanôï en 1905.

Tel est le résumé succinct de la carrière active de M. Louis Barthélemy ; ses travaux techniques menés avec succès intéressent la presse et le public, quelque surprise qu'il puisse éprouver à se voir l'objet de cet hommage dans ma galerie biographique, je n'ai pas hésité à l'écrire, car il appartient à la catégorie d'élite des hommes de devoir, qui par l'intégrité et la probité professionnelle se sont fait une auréole de dignité qu'il m'est agréable de pouvoir souligner ici.

Encore dans la force de l'âge, allié par le mariage à l'honorable famille Drouard, l'aimable ingénieur est une intelligence souple, assimilable et déductive dont le labeur a reçu des encouragements officiels : le gradée d'officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole. puis une croix étrangère, autant de distinctions qui en font présager d'autres encore dans un avenir rapproché.

Raoul d'Artois.

NÉCROLOGIE

Baron Jules Bacot de Romand
(*Le Figaro*, 15 mai 1916)

Les obsèques du baron Jules Bacot de Romand ont été célébrées avant-hier, à dix heures et demie, à la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Philippe du Roule. Le défunt, fils du sous-secrétaire d'État sous Charles X, avait épousé M^{lle} de Bourqueney, fille du receveur général sous l'Empire.

La levée du corps a été faite et l'absoute donnée par le curé de la paroisse, le chanoine Lemond.

Le deuil a été conduit par le comte Léon de Bertier de Sauvigny et M. John Campbell, gendres du défunt.

Parmi l'assistance, on notait :

Prince et princesse Amédée de Broglie, prince Albert de Broglie, comte de Bourqueney, colonel et comtesse de Bertier de Sauvigny, marquise de Vasselot de Régné, marquise d'Aligre, comtesse Fernand de Mun, comte Élie d'Avaray, comtesse Guy de Lubersac, M^{me} Say, baron et baronne Despatys, comtesse Fresson, M. et M^{me} Paul Deseilligny, M^{me} Adrien Deseilligny, vicomtesse de Saint Simon, barons H. et M. Gourgaud, M. Barthélemy, M^{me} P. Froment-Meurice, M^{me} Paul Bignon, comtesse Le Veneur de Tillières, comte H. de Portes, M. de Laage de Meux, comte de Lindemann, vicomte de Montureux, baron Dupin, etc., etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

(*La Journée industrielle*, 5 juin 1919)

Bruxelles, 3 juin. — Les usines de la société belge des Explosifs Favier, à Vilvorde, ont été détruites par une explosion.

Cette société est une filiale de la Société des Explosifs Favier qui comprend également : en Angleterre, The Miner's Safety Explosive Cy Ld ; en France, la Société française des Poudres de sûreté ; en Russie, la Société russo-belge d'explosifs Favier et produits chimiques.

Société française des Poudres de sûreté (Explosifs Favier)
(*La Journée industrielle*, 28 octobre 1919)

Dès l'ouverture des hostilités, l'usine de Saint-Denis avait dû fermer par suite du départ aux armées de la majeure partie de son personnel et de l'impossibilité de s'alimenter en matières premières. Mais, dès que la victoire de la Marne eût éloigné le danger qui menaçait Paris, la société reprit sa fabrication.

En outre, elle entreprit, pour le compte de la Russie, le chargement de 50.000 grenades par jour. Un peu plus tard, sur la demande du gouvernement français, la société assura le chargement de 33 millions de fusées de l'obus V. B., ce qui nécessita de sa part la création de deux usines nouvelles, l'une à Saint-Denis même, composée de 30 baraquements, et l'autre, près d'Orléans, composée de 70 baraquements.

Cependant, les bénéfices moyens n'ont pas dépassé 250.000 fr. par an pendant les années de guerre, auxquels il faudra toujours ajouter le bénéfice du chargement des fusées V. B., dont le compte n'est pas encore réglé avec l'État.

En avril 1919, la société a effectué un nouveau remboursement de 100 fr. par action, de sorte que les titres de cette société, d'une valeur primitive de 500 fr., n'ont plus maintenant qu'une valeur nominale de 100 fr.

AU CERCLE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
UNE CAUSERIE SUR LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
(*La Journée industrielle*, 21 mai 1920)

Le 101^e déjeuner-conférence du Cercle commercial et industriel de France avait réuni hier de nombreuses personnalités, sous la présidence de M. Paul Gay, ingénieur des Arts et Manufactures, député de la Haute-Saône. Dans l'assistance, on remarquait notamment :

Louis Barthélemy, président de la Société des poudres de Sûreté.

EXPLOSIFS FAVIER
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 octobre 1921)

Le rapport du conseil pour 1920-21 expose que le portefeuille contient encore, notamment, des actions de la Société française des Poudres de sûreté, de la Société belge des explosifs Favier et de la Société russo-belge des explosifs Favier et Produits Chimiques. La Société a réalisé sa participation dans la société anglaise Miner's Safety Explosive.

Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1922)

Les actionnaires de cette société se sont réunis hier, au siège, à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Barthélemy, président du conseil d'administration.

Les comptes de l'exercice 1921 ont été approuvés à l'unanimité.

Il ressort du rapport du conseil que, par suite de la crise subie par l'industrie en général et de l'arrêt d'un certain nombre d'exploitations, le bénéfice sur les explosifs est en diminution sur les exercices précédents. Toutefois, comme la société a d'importantes participations dans diverses entreprises, et notamment dans le Comptoir des Mines et des Grands Travaux du Maroc*, le bénéfice produit par ces participations a compensé, dans une certaine mesure, le déficit provenant directement des explosifs.

Le bénéfice laissé par l'exercice 1921 a permis de distribuer un dividende de 60 francs net par action.

L'assemblée a réélu comme administrateur M. Vandermeulen, représentant de la société belge Les Explosifs Favier.

Poudres de sûreté
(*L'Information financière*, 5 avril 1922)

Les comptes de l'exercice 1921 ont été approuvés par les actionnaires réunis le 3 avril sous la présidence de M. Barthélemy. Il a été voté un dividende de 60 francs par action, et réélu comme administrateur M. Vandermeulen, représentant de la Société belge des « Explosifs Favier »

BELGIQUE

EXPLOSIFS FAVIER

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 octobre 1922)

Bruxelles. — Les comptes de 1921-22 soldent par un bénéfice de 72.669 fr. 93. Il sera distribué : 19 fr 50 brut. Le portefeuille de la société (actions Société belge des explosifs Favier, Poudres de Sûreté, Fonds d'État belges) figure au bilan pour 119.521 fr. 20 ; c'est l'actif principal de la société.

Au sujet de la Société française des Poudres de sûreté, le rapport dit que les perspectives de l'exercice en cours sont satisfaisantes.

NÉCROLOGIE
(*Le Temps*, 10 avril 1923)

Nous apprenons la mort de M. Louis Barthélémy, président de la Société des poudres de sûreté, survenue le 7 avril à Rabat (Maroc).

Maurice BOUTS, président

Né à Paris IX^e, le 9 juillet 1861.

Fils de Charles, Adolphe Bouts (1825-1870), architecte, et de Louise Émilie Faure (1837-1909), fille de l'armurier Louis Didier Faure (1791-1855) et d'Éléonore Léliade Le Page (1800-1882)

Marié à Paris, le 24 juillet 1889, avec Élisabeth Marie Jeanne Olivier, fille d'André Olivier (1840-1895)(ci-dessus). Dont 7 enfants.

Institution Sainte-Croix.

Avocat et successeur de son beau-père comme administrateur de biens.

Administrateur délégué de l'École des Roches, d'obédience protestante (1907-ca 1920).

Gérant de la société en nom collectif Maurice Bouts et Cie, gestion de meubles et immeubles, Paris, rue Pasquier, 13 (janvier 1908).

Liquidateur de la Société de l'Oued Soudan des Beni-Salah (1910) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Societe_de_l_Oued_Soudan.pdf

Décédé à Argenteuil, en 1941.

PRISE DE CONTRÔLE DES ATELIERS LEGRAND ET SEGUIN, Boulogne-sur-Seine

Ateliers Legrand et Seguin
(*La Journée industrielle*, 9 septembre 1923)

Le capital de cette société, qui a son siège à Boulogne (Seine), 31, rue de Bellevue, vient d'être porté de 200.000 à 1.300.000 fr. par la création de 10.000 actions de 100 fr., dont 3.100 attribuées en rémunération d'apports à la Société des Poudres de Sûreté, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Ateliers Legrand et Seguin
(*La Journée industrielle*, 10 octobre 1923)

Les actionnaires de cette société, au capital de 1.200.000 fr., dont le siège est à Boulogne, 31, rue de Bellevue, ont tenu hier leur assemblée ordinaire, sous la présidence du comte de Bertier [de Sauvigny]. Ils ont approuvé les comptes et les bilan de l'exercice 1922-1923, clos le 30 juin dernier, se soldant par un bénéfice de 5.851 fr. 20, qui ont été reportés à nouveau.

L'assemblée a nommé administrateurs : MM. Jean Barthélemy ¹⁰, en remplacement de son père, décédé, et MM. de Hérédia et Maurice Massenet ¹¹.

Annuaire industriel, 1925 :

LEGRAND et SEGUIN (Ateliers), 31, r de Bellevue, Boulogne (Seine).T. Aut. 35-28. Soc. an. cap. 200.000 fr. Adm. : MM. Louis Barthélémy, président ; comte de Bertier de Sauvigny (Léon) ; Henri Legrand, Henri Schmerber, Léon Séguin ; Direct. des ateliers : M. H. Legrand ; Direct. comm. : M. L. Séguin.

Vente, achat d'automobiles, camions. Pneus, bandages. Pièces détachées. Réparations (22-6011).

¹⁰ Jean Barthélémy : successeur de son père Louis à la tête de diverses sociétés, dont l'Union agricole d'Afrique. Voir note :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Union_agricole_d'Afrique.pdf

¹¹ Maurice Massenet : président de la Société marocaine de mines et du Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_mines_Maroc.pdf

Administrateur de la Société française des poudres de sûreté. Réélu en 1934.

(*L'Information financière*, 20 septembre 1923)

EXPLOSIFS FAVIER. — Bruxelles. — Le solde à répartir pour l'exercice 1922-23 atteint 95.897 francs 14 contre 72.669 fr 93 pour 1921-22. Le dividende passera de 17 fr 55 à 22 fr. 10, chiffres nets. On sait que les filiales de la société sont : Poudres de sûreté (France) ; Société explosifs Favier et Produits chimiques.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 22 mars 1924)

Une assemblée extraordinaire tenue hier, au siège social, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, sous la présidence de M. Bouts, a constaté la réalisation de la première partie de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée du 3 mars 1924.

Le capital social se trouve ainsi porté de 2 à 3 millions, par l'incorporation d'une somme de 1 million prélevée sur les réserves.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

EXPLOSIFS FAVIER
(*L'Information financière*, 25 septembre 1924)

Bruxelles, 23 septembre. — Le bilan au 30 juin 1924 laisse apparaître un bénéfice net de 99.006 fr. 65 contre 95.807 fr. 14 pour 1922-23. Il sera réparti aux actionnaires un dividende de 22 fr. 50 par titre contre 22 fr. 10 l'an passé. Le bénéfice brut de l'exercice (dividendes et intérêts encaissés) s'est élevé à 116.844 fr. 67 contre 112.073 fr. 12. À cette somme, il faut ajouter le report antérieur de 66 fr. 59 contre 796 fr. 83. D'autre part, les frais généraux et taxes ont absorbé 17.894 fr. 61 contre 17.062 fr. 81 l'année antérieure. L'actif de la Société est constitué pour la majeure partie d'actions de la Société des Poudres de sûreté et d'actions d'autres filiales.

Annuaire industriel, 1925 [données antérieures à avril 1923] :

POUDRES DE SÛRETÉ (Soc. des), 66, r. de la Chaussée-d'Antin, Paris, 9^e. T. Trudaine 28-21. Ad. t. Faviérita. Usine, 70, rte de la Révolte, St-Denis (Seine). Adm. Prés. : L[ouis] Barthélémy [+ 7 avril 1923] ; Comte L[éon] de Bertier de Sauvigny [gendre de Bacot de

Romand] ; Bouts ; comte Costa de Beauregard ¹² ; Fauré Le Page ¹³ ; Schmerber ¹⁴ ; Vandermeulen.

Explosifs pour mines et carrières : Explosifs Favier. Explosifs de sûreté. Explosifs antigrisouteux. (4-2688).

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 9 mars 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1925, se soldant par un bénéfice de 1.069.685 francs.

Le dividende net a été fixé à 60 fr. par action au porteur et 64 fr. 68 par action nominative.

Le bilan, clos le 31 décembre 1925, qui a été approuvé par rassemblée, se présente comme suit :

Actif. — Immobilisations non amorties, 693.705 fr. ; actionnaires, 406.250 fr. : espèces disponibles, 810.860 fr. ; portefeuille, 1.195.569 fr. ; participations diverses, 1.100.818 fr. ; marchandises en magasin, 713.835 fr. ; effets à recevoir, 95.627 fr. ; débiteurs divers, 2.691.302 fr. ; acompte sur dividende 1925, 269.247 fr. ; cautionnements, 37.228 francs.

Passif. — Capital, 4 millions : obligations, 1 million ; réserve légale, 200.681 fr. ; fonds de prévoyance, 355.401 fr. ; créanciers divers, 1.298.165 fr. ; profits et pertes, 1.059.685 francs.

M. Henri Schmerber, administrateur sortant, a été réélu.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 8 mars 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un bénéfice net de 960.491 fr., formant, avec le report de l'exercice antérieur, un solde disponible de 1.018.227 francs.

Le dividende net a été fixé : pour les actions libérées au 31 décembre 1925, à 50 fr. par action au porteur et à 55 fr. par action nominative; pour les actions libérées au 31 mars 1926, à 47 fr. 51 par action au porteur et à 51 fr. 29 par action nominative.

Une somme de 8.515 fr. a été reportée à nouveau.

M. Bouts, administrateur sortant, a été réélu.

¹² Gonzague Costa de Beauregard (La Ravoire, Savoie, 14 juillet 1858-Chissay-en-Touraine, Loir-et-Cher, 14 décembre 1952) : fils de Bérold Costa de Beauregard (1835-1902) et d'Alexandrine de Lagoutte de Montaugéy (1833-1898). Administrateur du Comptoir de Djibouti (1899), de la Société française du Gaz Marot, d'origine belge (juillet 1907) et de la De Mello Bresilian Rubber Company (déc. 1907).

¹³ Fauré Le Page : célèbres arquebusiers, puis armuriers parisiens, alter ego de Gastinne-Rennette. Henri Fauré-Le Page se serait retiré des affaires en 1923. Le fonds du 8, rue de Richelieu est repris par une S.A. en août 1925.

¹⁴ Henri Schmerber (Mulhouse, 13 décembre 1868-Paris, 14 décembre 1938) : marié à Madeleine Buchy. Dont Yvonne (Paris Xe, 3 juin 1903-Paris XVe, 17 septembre 1985)(M^{me} Henri Roche : ci-dessous). Ingénieur E.C.P. Administrateur de la Société des calcaires purs (1919), des Ateliers Legrand et Seguin, du Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc, de la Société marocaine d'explosifs, de l'Office chérifien des explosifs (1931) — orienté vers le marché agricole —, des Carrières du Centre de la France à Mayet-de-Montagne (Allier)(1936) et, *in extremis*, de la Société centrale de dynamite (déc. 1938).

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 6 mars 1928)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice net de 1.233 108 francs.

Le dividende a été fixé à 63 fr. par action nominative.

Un incendie détruit un hangar dans une fabrique de poudres
(*Le Petit Parisien*, 4 juin 1928)

Un incendie, qui prit tout de suite une grande violence et qui causa d'abord de vives inquiétudes, s'est déclaré, hier, vers 17 h. 15, dans un hangar dépendant de la Société des poudres de sûreté, 70, boulevard Anatole-France, à Saint-Denis.

Ce hangar ne contenait que des caisses d'emballage et du bols préparé pour en fabriquer. Le feu trouva dans ces matériaux un aliment facile. À quelques mètres se trouvaient une citerne d'essence et, d'un autre côté, les dépôts d'une Industrie chimique, voisine elle-même des chantiers de la Compagnie des wagons-lits.

Grâce à la promptitude des secours apportés par les pompiers de Saint-Denis et ceux de Saint-Ouen, le feu put être circonscrit assez rapidement. Mais il fallut travailler une partie de la nuit pour noyer les décombres.

Au moment de l'écroulement du hangar embrasé, deux pompiers de Saint-Ouen ont été blessés légèrement.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE DYNAMITE
(*L'Information financière*, 15 novembre 1928)

L'assemblée ordinaire a été tenue le 14 novembre sous la présidence de M. Paul Clemenceau, président du conseil d'administration, assisté, on qualité de scrutateurs, des représentants du Crédit commercial de France et de la Société des Poudres de sûreté.

.....

SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ
S.A. AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS
66, rue de la Chaussée d'Antin — PARIS
(Les Grandes Industries modernes et les Centraux, Paris, 1929)

LA SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ a la spécialité des explosifs de sûreté Favier à base de nitrate d'ammoniaque. Ces explosifs, qui se prêtent à tous les mêmes usages que les autres explosifs brisants de l'industrie, ont sur eux l'avantage d'une sécurité de conservation et d'emploi incomparablement plus grande. Cette sécurité, résultant de l'insensibilité du produit à toute excitation fortuite, est attestée par le fait que l'histoire des explosifs Favier, depuis quarante ans qu'ils s'emploient en quantités toujours plus grandes, a le privilège unique d'être rigoureusement exempte d'accident.

Les produits de la SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ se signalent également par une puissance qui n'a d'égale. pour certains types. que celle des dynamites fortes.

Il convient d'ajouter que, malgré l'extrême affinité du nitrate d'ammoniaque pour l'eau, les précautions prises dans la préparation des cartouches permettent de conserver celles-ci sans aucune altération et de les utiliser même pour des travaux dans l'eau : c'est ainsi qu'elles ont servi avec un plein succès à la destruction d'épaves de navires échoués à plus de 20 mètres de profondeur.

*
* *

Ces précieuses qualités ont valu aux explosifs Favier un remarquable développement : la consommation annuelle en France, qui ne dépassait pas 300 tonnes avant 1900, s'est élevée suivant une progression régulière jusqu'à 1.200 tonnes en 1913. Revenue à moins de 800 tonnes au lendemain de la guerre, elle dépassait dès 1920 son niveau d'avant-guerre, franchissait le cap des 2.000 tonnes en 1923, celui des 3.000 tonnes en 1926 ; elle s'établit actuellement aux environs de 3.400 tonnes. Il est raisonnable de penser qu'elle augmentera encore.

Parmi les usagers les plus importants se trouvent les houillères, qui consomment surtout les types d'explosifs Favier spécialement agréé pour le tir dans les mines grisouteuses : ce sont les grisounaphtalites. Mais d'une manière générale, les produits de la SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ trouvent leur emploi dans toutes les industries d'extraction et aussi dans les Travaux publics.

Ils ont aussi des usages militaires : pour préciser, un de leurs types n'est autre que la schneidérite, qui a servi pendant la guerre en quantités énormes pour le chargement des projectiles de l'artillerie

*
* *

La SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ a actuellement deux usines en activité : l'une à Saint-Denis auprès de Paris, l'autre dans la Côte-d'Or, à Pontallier-sur-Saône. Une troisième entrera bientôt en fonctionnement dans la région du bassin houiller du Nord de la France, auprès de La Bassée (Pas-de-Calais).

Les brevets étant tombés depuis longtemps dans le domaine public, il existe maintenant d'autres sociétés qui produisent ces mêmes explosifs. Mais la SOCIÉTÉ DES POUDRES DE SÛRETÉ garde le mérite d'avoir été la première à les étudier et à les faire connaître. Elle est, depuis la première heure, le principal artisan de leur succès : ses dirigeants n'ont jamais ménagé leurs efforts pour y parvenir ; ce furent notamment :

M. Gustave Canet*, E.C.P. 1869, ancien directeur de l'artillerie des Établissements Schneider et C^o.

M. Louis Barthelemy, ancien président de section de la Société des ingénieurs civils de France.

M. Henry Schmerber, E.C.P. 1890, directeur général actuel, auteur de travaux sur les explosifs et sur l'art des mines en général, secondé par M. Fourcade, E.P. 1911, ancien ingénieur du corps des poudres.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 5 mars 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1928, clos au 31 décembre, se soldant par un bénéfice net de 1.561.984 fr. 15.

L'assemblée a décidé d'affecter une somme de 550.000 fr. à divers fonds spéciaux et réserves et de distribuer un dividende de 70 fr. net par action au porteur et de 73 fr. net par action nominative.

Le solde, soit 80.827 fr. 45, a été reporté à nouveau.

Le comte de Bertier de Sauvigny a été réélu administrateur.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 11 mars 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un bénéfice de 1.792.531 francs 25.

Le dividende, payable à partir du 25 mars, a été fixé à net : 80 fr. aux actions au porteur et 83 fr. 59 aux actions nominatives.

M. Costa de Beauregard a été réélu administrateur. La nomination de M. Paul Cauet [Canet], faite en cours d'exercice, a été ratifiée.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a décidé de porter le capital de 4 à 8 millions par la création de 8.000 actions de 500 fr. se décomposant en 7.000 actions ordinaires, dont le premier quart sera appelé immédiatement, et 1.000 actions à vote pleuraire (6 voix) qui seront entièrement libérées.

Toutes ces actions seront émises avec une prime de 100 francs.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 3 mars 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice de 1.638.285 fr. 55.

Le dividende, payable à partir du 25 mars, a été fixé à raison de : net. 65 fr. pour les actions O au porteur. 67 fr. 275 pour les actions O au nominatif. 41 fr. 47 pour les actions O libérées d'un quart et 59 fr. 075 pour les actions VP.

Les Assemblées
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mars 1932)

Société des Poudres de sûreté. — Bénéfices de 1931 : 1.670.071 fr. contre 1.638.285 fr. Dividende voté : 65 fr. net par action O ancienne, 45 fr. 46 par action nouvelle et 67 fr. par action V. B.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 19 mars 1932)

L'assemblée ordinaire tenue le 14 mars a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931 qui se soldent par un bénéfice net de 1.670.071 fr. Le dividende net a été fixé à 65 fr. par action O ancienne au porteur, 67 fr. par action O nominative ancienne. 67 fr. par action V. P. et 43 fr. 625 par action O nouvelle libérée de 125 fr. Il sera mis en paiement à partir du 24 mars courant. L'assemblée a pris acte de la

démission de ses fonctions d'administrateur de M. Vandermeulen et réélu M. Henry Schmerber, administrateur sortant.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 28 février 1933)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé des comptes de d'exercice 1932, faisant ressortir un solde bénéficiaire de 1.723.430 fr. 70.

Le dividende a été fixé à 65 fr. par action ancienne O au porteur et à 67 fr. par action ancienne O nominative et V. P. Les actions nouvelles O libérées d'un quart recevront 43 fr. 5.625. Ce dividende est payable immédiatement.

Une somme de 250.000 fr. a été affectée au fonds de prévoyance et le solde disponible après les prélèvements statutaires, soit 117.384 fr. 05, a été reporté à nouveau.

Société des Poudres de sûreté
(*L'Information financière*, 4 mars 1933)

.....

M. Maurice Bouts, administrateur sortant, a été réélu.

Dans son rapport, le conseil, indique que les bénéfices de l'exercice 1932 sont légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le volume des affaires sociales a notablement fléchi et les bénéfices industriels, malgré la compression des frais généraux, s'en ressentent nécessairement : mais la vente de l'usine de Saint-Denis, réalisée en cours d'exercice, est la source de profits exceptionnels qui ont compensé le manque à gagner provoqué par la crise.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 6 mars 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1933 qui font apparaître un bénéfice de 1.619.416 fr., formant avec le report précédent, soit 117.384 fr., un total disponible de 1.736 800 francs.

Le dividende net, payable immédiatement, a été fixé à 65 fr. par action O au porteur, 67 fr. 625 par action O et VP entièrement libérée nominative et 44 fr. 03125 par action O et VP libérée du quart seulement.

M. Maurice Massenet a été réélu administrateur.

Les assemblées extraordinaires plénière et spéciale des porteurs d'actions O et VP tenues ensuite ont supprimé le privilège de vote attaché à cette dernière catégorie d'actions et décidé leur assimilation pure et simple aux actions ordinaires.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 5 mars 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier approuvé les comptes de l'exercice 1934, qui font apparaître un bénéfice de 1.906.012 fr., et fixe le dividende à 82 fr par action. Il sera mis en paiement, sous déduction des impôts, le 20 mars, à raison de net : 72 fr. 16 par action nominative entièrement libérée, 53 fr. 26 par action nominative libérée du quart et 65 fr. 36 par action au porteur.

Le comte Léon de Bertier de Sauvigny a été réélu administrateur.

Société des Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 3 mars 1936)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1935 se soldant par un bénéfice de 1.792.800 fr. Le dividende a été fixé à 80 fr. brut par action ; cette répartition ressortira, net, à 70 fr. 40 par action nominative entièrement libérée ; 58 francs 10 par action au porteur entièrement libérée et 50 fr. 60 par action libérée du quart.

L'assemblée a décidé l'affectation d'une somme de 250.000 fr. au fonds de prévoyance et le report à nouveau de 1.16.056 fr. En outre, grâce à une distribution de réserves, il sera réparti une somme de 66 fr. pour les actions nominatives n° 1 à 8.000 ; 57 fr. par action au porteur et 66 fr. pour les actions nouvelles n° 8.001 à 16 000.

Le comte Costa de Beauregard et M. Paul Canet ont été réélus administrateurs. Il a été annoncé que le conseil procédera le 1^{er} avril prochain, à l'appel du second quart sur les actions non libérées.

Annuaire industriel, 1938 :

POUDRES de SÛRETÉ (Soc. des), 66, r. de la Chaussée-d'Antin, Paris, 9^e. T. Trin. 28-21. Ad. t. Faviérita-22-Paris. Soc. an. cap. 8 millions. — Cons. d'adm. : Prés. : M. Bouts ; Adm. : MM. comte L[éon] de Bertier de Sauvigny, P. Cauet, comte Costa de Beauregard, Canet, Fourcade, [Maurice] Massenet, [Henry] Schmerber. — Usines : Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), et Haisnes-lès-La Bassée (P.-de-C.).

Explosifs et accessoires pour mines et carrières. (4-2688).

Société des poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 8 mars 1938)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1937, accusant un bénéfice de 2 millions 113.965 francs. Le dividende, fixé à 130 fr. brut par action, sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} mai prochain, à raison de, net : 116 fr. 50 au nominatif : 95 fr. 825 au porteur, et 102 fr. 53 par action nominative non libérée.

M. Schmerber a été réélu administrateur.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE
(*Le Petit Parisien*, 5 juillet 1938)

Autocar contre auto : quatre blessés

Corbeil, 4 juillet (dép. P. P.). Un autocar conduit par le chauffeur Julien Houtain, trente-deux ans, 79, avenue du Maréchal-Joffre, au Parc-Saint-Maur, est entré en collision avec la voiture de M. Auguste Boutrouille, soixante-cinq ans, ingénieur, 7, place Dancourt, à Paris, et dans laquelle se trouvaient M. et M^{me} Paul Canet, boulevard Flandrin, à Paris.

Ceux-ci, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges.

Deux voyageurs de l'autocar, M^{lle} Geneviève Belzanne, vingt-quatre ans, avenue de la République, à Paris, et M. Charles Dole, soixante-deux ans, de Tourouvre (Orne), ont été également sérieusement blessés.

OBSÈQUES

(*Le Journal des débats*, 10 juillet 1938)

Hier ont été célébrées, en l'église Saint-Honore d'Eylau, les obsèques de M. Paul Canet, ingénieur E. C. P. et E. S. E., président de la société des amis de l'École centrale des l'École centrale des arts et manufactures, président d'honneur de la fédération française de tir à l'arc, connétable de la 2^e compagnie d'arc de Fleurines.

À l'issue de la cérémonie religieuse, des discours ont été prononcés par le capitaine Devillers, au nom de la 2^e compagnie d'arc de Fleurines ; M. Paul Demare, secrétaire général de la Fédération française et de la Fédération internationale de tir à l'arc ; M. Ouirou, délégué de la promotion 1900, et M. Léon Guillet, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale des arts et manufactures.

NÉCROLOGIE

Henry Schmerber*

(*Le Petit Journal*, 17 décembre 1938)

M. et M^{me} H. Roche ¹⁵ ont la douleur de vous faire part du décès de M. Henry Schmerber, leur beau-père et père, pieusement décédé, le 14 décembre, en son domicile à Paris.

Société des poudres de sûreté

(*La Journée industrielle*, 17 mars 1939)

L'assemblée ordinaire, tenue le 6 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1938 et les actionnaires ont voté un dividende de 130 fr, brut par action, payable à partir du 1^{er} mai, sous déduction des impôts,

M. Bouts, administrateur sortant, a été réélu et M. Roche a été appelé aux mêmes fonctions, en remplacement de M. Schmerber, décédé.

¹⁵ Henri Léopold Roger Roche (Levallois-Perret, 28 mars 1898-Paris XV^e, 18 mai 1970) : marié à Paris IX^e, le 8 juin 1925, avec Yvonne Schmerber. Ingénieur E.C.P., directeur des Ascenseurs Edoux-Samain, successeur de son beau-père au conseil des Poudres de sûreté.

CHIMIE
Poudres de sûreté
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1939)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 27 juillet, a ratifié l'augmentation du capital, porté de 8 à 14 millions, par souscription de 4 millions de francs en numéraire et de 2 millions de francs par incorporation de réserves.

RÉCUPERATION DE LA FERRAILLE
(*La Bourgeoisie républicaine*, 18 mars 1940)

Notre chef de gare nous communique que huit tonnes de ferraille ont été récupérées depuis le 1^{er} mars. Les communes de Binges et Montmançon ont seules répondu à son appel. Il espère que les autres localités desservies par sa gare répondront à ce nouvel appel : « récupérer pour s'armer » Nos félicitations à la Société des Poudres de sûreté qui a offert gracieusement quatre tonnes de ferraille.

AFFILIATION À LA C. A. R. O. M
EXIGENT LES OUVRIERS DES USINES DE PRODUITS CHIMIQUES DU BASSIN DE LENS
(*La Vie ouvrière*, 5 novembre 1947)

Le personnel des usines de produits chimiques du bassin minier de Lens ne bénéficie pas du régime spécial de sécurité sociale appliqué aux mineurs. Pourtant, rien ne le justifie. Le décret du 27 novembre 1946 stipule les clauses de l'admission de certains établissements dépendant des houillères, au régime spécial de sécurité sociale des mineurs.

Les usines Finalens, Huiles, goudrons et dérivés, Courrière-Kuhlmann, Explosifs et produits chimiques, Union chimique et minière de Liévin, Compagnie française des essences synthétiques, Ammonia, Nouvelles usines de Libercourt, [Poudres de sûreté](#), de Haisnes, rentrent dans le cadre de l'arrêté.

De nombreuses délégations syndicales sont allées au ministère. Aucune objection n'a été donnée. Pourquoi donc se refuse-t-on, alors, en haut lieu, à accorder satisfaction aux ouvriers de ces usines ?

Les ouvriers des produits chimiques veulent être assimilés à la Caisse autonome de retraite ouvrière des mineurs. Ils sont décidés à obtenir satisfaction. Ils le méritent amplement. À la Libération, ils ont fait un effort immense de production. Ils sortent maintenant bien plus de produits qu'avant guerre.

Une décision doit intervenir avant la fin de l'année. Les ouvriers des produits chimiques du bassin de Lens ne veulent plus attendre. Ayant à cœur d'obtenir cette revendication, ils détermineront dans l'unité leurs moyens d'action, si une solution n'intervient pas rapidement.

Informations
(*L'Écho nagentais*, 13 juillet 1951)

Dans une poudrière de la Société des Poudres de sûreté, à Haisnes-lez-la-Bassée, près de Béthune, une grave explosion s'est produite, faisant 16 morts et de nombreux

blessés. Sous la violence de l'explosion, des cadavres sont restés collés au mur et brûlés vifs. Plusieurs blessés sont dans un état grave.

WW 1979 :

BAUCHER (Robert Eugène), industriel Né le 25 mars 1912 à Roubaix {Nord). Fils de Clotaire Baucher, fonctionnaire, et de M^{me}, née Louise Baisier. Mar. le 16 nov. 1940 à M^{lle} Madeleine Randon. Études : Lycées de Roubaix, de Tourcoing et de Lille. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique. Carr. : **officier du génie (1934-1943)**, secrétaire de direction générale à la société Eternit (1943-1950), directeur général de la société Ferrettite (1950-1956), directeur général des produits Raoul Pictet (1957-1958), **administrateur-directeur général (1958 1969)**, **puis président-directeur général (depuis 1970) de la Société des poudres de sûreté**, président-directeur général de la Société Sonouvex (depuis 1964) et de la Société des hélices G. Merville (depuis 1968), ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 39-45. Collection de livres. Distraction : la stéréophonie. Sports : tennis, marche, ski de fond. Ancien président du groupe parisien de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique, ancien secrétaire général de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale. Adr. : prof., 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris ; privée, 52, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

[Desfossés 1956]

Leroux (Jack)(1901-1956. Ing. ECP. Ép. Henriette Barbier. Pdt Cogex, **UCOA**, Peintures Duco, **Poudres de sûreté...**), 1281 (Isorel), 1440 (Centrale de dynamite), 1443 (Générale d'explosifs), 1446 (Nobel frse).

Pontailleur-sur-Saône [**< Titanite, puis Titanobel**]